



**DATE DE PUBLICATION : 11 février 2020**

Le directeur général des Services à l'économie et du Réseau

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis BEAU, premier sous-gouverneur, à M. Erick LACOURRÈGE le 30 janvier 2018 ;

Délégation permanente est donnée à M<sup>me</sup> Martine RIGAULT, directrice de la direction informatique des Évolutions pour les Services à l'économie (DIESE), et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Laurent DROUIN, son adjoint, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, dans la limite de 90 000 euros (HT), relatifs à l'exercice des activités de la direction informatique des Évolutions pour les Services à l'économie.

M<sup>me</sup> Martine RIGAULT et M. Laurent DROUIN peuvent subdéléguer leur signature aux agents du personnel des cadres de la direction informatique des Évolutions pour les Services à l'économie.

Fait à Paris, le 7 février 2020

Erick LACOURRÈGE